

## LE LIEN 70 des Militants CGT Haut-Saônois

### EDITO



Sortir de la crise nécessite des prises de décision rompant avec les politiques libérales qui sont à l'origine de cette crise d'abord financière, puis économique et maintenant sociale.

Le changement promis par la nouvelle majorité pouvait laisser entrevoir, puisqu'il était porté par une majorité de français qui n'en pouvait plus de la politique ultralibérale, un changement radical.

La politique socio libérale que mène le premier ministre AYRAULT, porte fusible du président de la république, laisse la place à la concurrence entre les entreprises privées, à l'individualisme et aux intérêts particuliers. Les droits des travailleurs, leur protection sociale, le service public sont mis à mal et l'intérêt collectif n'a plus de sens pour le gouvernement qu'à travers les nouvelles hausses de taxes pour la population au profit des intérêts privés.

L'adoption du traité européen préparé par le couple Sarko-Merkel à la virgule près, avait annoncé un renoncement politique. Les deux dernières décisions du gouvernement illustre bien l'abandon politique de ceux qui ont encore l'audace de se présenter comme des hommes de gauche !

D'abord le vote d'un crédit d'impôt financé par une hausse de la Tva, qui va peser lourd pour de nombreux ménages, et une baisse des dépenses publiques qui va se traduire par des coupes sombres dans les services publics ressemble à s'y méprendre à la Tva sociale de SARKOZY. Le tout destiné selon François HOLLANDE à faire baisser le coût du travail ! N'est-il pas déjà scandaleux en soi de parler de coût du travail et de désigner les cotisations sociales comme étant responsable du manque de compétitivité des entreprises ? Si l'on doit parler de trahison, en voici une, celle du programme du conseil national de la résistance fondement même de notre constitution. 20 milliards ajoutés au 172 milliards engloutit dans des exonérations au profit du capital qui n'ont pas servi l'emploi et la croissance, ça commence à faire lourd comme addition. Ouvrons donc le débat sur le coût du capital !

Ensuite vient la décision pour le moins controversée du désaveu du ministre du redressement productif et de sa proposition de nationalisation temporaire d'ARCELORMITTAL FLORANGE au profit d'un pseudo accord, sans engagement ferme, avec Lakshmi Mittal, financier sans scrupule qui va encore se gaver d'aide publique pour un seul intérêt, le profit ! Il serait temps d'élever le débat et de parler de ceux qui subissent ces choix politiques et économiques, les salariés d'Arcelor, ceux de la sous-traitance mais aussi les emplois induits dans le territoire, temps de parler de politique industrielle durable, de partage des richesses et de pouvoir d'intervention des salariés.

En bon Franc Comtois je ne peux m'empêcher, pour illustrer le changement maintenant, à ce fabricant de cancoillotte qui conditionne maintenant son produit en "tube" Pas de changement pour ce qui concerne le contenu, juste une fabrication un peu différente pour permettre la sortie du produit ! Il en va de même sur les choix politiques du gouvernement, dans tous les domaines, par rapport à la politique libérale du précédent gouvernement.

Le salut viendra de la mobilisation, sur les lieux de travail, les bassins d'emploi et de vie, c'est incontournable. Les attaques actuelles du MEDEF dans les négociations notamment contre le contrat à durée indéterminée, pour une simplification du licenciement doivent être combattues au plus près des travailleurs et avec eux. Le débat sur ces questions doit s'installer maintenant pour préparer la riposte et ramener le gouvernement à la morale politique qu'il a perdu.

Exprimer nos besoins à ceux qui les ignorent m'amène à conclure cet édito sur une phrase de Pierre Joseph PROUDHON : « *Il faut avoir vécu dans cet isolement qu'on appelle Assemblée nationale, pour concevoir comment les hommes qui ignorent le plus complètement l'état d'un pays sont presque toujours ceux qui le représentent* ».

Réveillons le pouvoir !  
Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

Jean-Louis MOREL  
Secrétaire Général

Nous sommes sur le  
Web !

Retrouvez-nous, à l'adresse :  
[www.cgt70.fr](http://www.cgt70.fr)

Imprimé sur du papier certifié FSC

BULLETIN D'INFORMATION HAUT-  
SAONNOIS  
N° ISSN 0338-8034  
CPPAP N°0615 S 06535  
DIRECTEUR DE PUBLICATION :  
Jean-Louis MOREL  
Imprimé par nos soins : CGT

# Démocratie sociale, représentativité

---

## Elections TPE : la CGT obtient 5 jours de délai de vote

Depuis le 28 novembre, les salariés des très petites entreprises et employés à domicile devraient pouvoir voter par correspondance ou par internet. Mais deux difficultés majeures se sont fait jour.

Les pouvoirs publics (ministère du Travail) ont pris un retard considérable dans l'organisation du scrutin : plusieurs centaines de milliers de salariés n'ont pas reçu le matériel électoral à l'ouverture du vote et le recevront au plus tard le 5 décembre 2012, soit avec 8 jours de retard.

Devant cette situation, dès le 28 novembre, la CGT a pris, par la voix de Bernard Thibault, contact avec le ministère du Travail, en demandant un aménagement permettant d'allonger la période de vote.

La CGT se félicite d'avoir obtenu un délai pour les votes par correspondance, qui feront, comme le précise le courrier envoyé aux électeurs, « l'objet d'un dépouillement de tous les plis parvenus avant le 17 décembre 2012, 14 heures ... »

Cependant, une difficulté demeure : En effet, depuis l'ouverture du scrutin par voie électronique, nombre d'électeurs sont dans l'impossibilité technique de voter, l'application « Java » mise en place par le ministère du Travail n'étant pas supportée par tous les navigateurs internet.

Dès à présent et jusqu'au terme du scrutin, la CGT prend toutes dispositions, avec ses organisations territoriales, pour informer le plus largement les salariés des TPE, pour favoriser leur vote par correspondance. De même, elle prend des initiatives locales pour permettre l'accès au vote par internet du plus grand nombre.

La CGT invite tous les salariés des TPE à se connecter sur son site internet dédié pour disposer de toutes les informations et instructions nécessaires et prendre connaissance des propositions revendicatives qu'elle défend.

L'union départementale Cgt70 met à disposition des salariés concernés par l'élection TPE qui souhaitent voter électroniquement du matériel informatique.

**Il suffit pour cela de se rendre dans nos locaux au 5 Cours François VILLON 70000 VESOUL tous les jours du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00 (si vous en avez la possibilité vous pouvez nous appeler au 03 84 78 69 90 pour prendre rendez vous)**



## De nouvelles attaques contre notre accès aux soins

Dans notre département depuis de nombreux mois, le médecin-conseil ne se prononce plus, sauf exceptionnellement, sur les demandes d'accord préalable, notamment pour les prescriptions médicales de transport. Cela s'explique notamment par le fait que sur 6 postes de médecin conseil ouverts à la CPAM70 aucun ne soit pourvu faute de candidat !

En l'absence d'avis du médecin conseil du service médical de l'Assurance maladie, la CPAM70 considère que cette carence vaut refus ou limitation de l'accord préalable au centre de soins approprié le plus proche (sans que celui-ci soit défini) du domicile du demandeur.

En clair, par exemple : si vous avez un rendez vous chez un spécialiste en Urologie à Strasbourg et que vous devez vous y rendre en VSL, si votre demande d'entente préalable de transports n'est pas examinée par un médecin conseil, la CPAM70 limitera la prise en charge de vos frais de transports au centre de soins approprié le plus proche en Urologie : le CHI de Vesoul !

Il s'agit là d'un préjudice grave en direction des assurés, bien évidemment se sont sûrement les salariés de la CPAM qui vont supporter le mécontentement des assurés floués ! Cependant ils ne font qu'appliquer les directives de la direction qui fait une lecture toute personnelle de l'article R.322-10-4 du Code de la Sécurité Sociale qui prévoit que l'examen des demandes d'entente préalable concernant les transports par le médecin conseil est nécessaire avant de répondre à ladite demande !

Drôle de façon de voir que de rejeter ou limiter les demandes en l'absence de traitement par le médecin conseil, surtout quand on sait que cela est lié à la carence de médecins sur les 6 postes disponibles.

*Par ailleurs la Cour de Cassation s'est prononcée sur ce sujet. Dans un arrêt du 14 juin 2012-pourvoi N° 11-13-820 chambre civile. Dans cet arrêt la Cour a rappelé dans une situation de changement de lieu de traitement pour un assuré que la prise en charge des frais de transports était liée à une procédure d'expertise médicale (sur le raisons du changement de centre de soins) et que la caisse d'assurance maladie ne pouvait limiter les frais si cette expertise n'avait pas eu lieu.*

Jean-Luc MIGNON

**Si vous êtes confronté à cette situation n'hésitez pas à contacter l'UD pour exercer votre droit de recours devant la commission de recours amiable puis ensuite éventuellement le tribunal des affaires de la sécurité sociale.**





## **Hommage à notre camarade Daniel GAUTHIER, décédé cet été – écrit par Christian VIENNOT, camarade de lutte, depuis Peugeot-Sochaux (quelques extraits)...**

*« Il nous est impossible de te laisser partir sans te rendre un hommage particulièrement élogieux, tant était grande ta générosité envers le monde du travail.....ayant pris conscience que seul on est rapidement pris en otage par un patronat tout puissant, tu as rejoins notre grande CGT, au sein du syndicat de Sochaux. Tu deviens délégué du personnel, tu es actif dans la défense des salariés de ton secteur, tu es aux portes de l'usine pour diffuser régulièrement des tracts, tu es au CHS CT, tu es élu au conseil d'administration de la Mutuelle d'Entreprise, où ta présence et ton analyse profonde et judicieuse pendant vingt ans est reconnue indispensable par notre organisation, qui renouvelle ton mandat régulièrement. Comme cela ne suffit pas à assouvir ta soif de social, tu rejoins le conseil d'administration National de la caisse complémentaire de retraite, devenue ARRCO...ta grande capacité d'analyser les textes, te permettait de poser des questions pertinentes, et quelquefois seul contre tous, tu parvenais à faire changer le cours des choses pour le bien être des retraités. Il nous arrivait souvent de nous retrouver dans ton logement à « la chiffogne », pour étudier une stratégie pour une prochaine rencontre...Viens enfin l'heure de la retraite, mais comme retraite ne dois pas être un repli sur soi, en venant à Corre, tu as rejoins la Caisse Primaire d'Assurance maladie, étant à nouveau à tes côtés, ainsi que Gérard, je peux témoigner de ton charisme, car là encore tes questions pertinentes ont permis de découvrir des erreurs de gestion ! Tout naturellement tu adhères à la section des retraités Multi pro de Hte Saône, tu en es le trésorier actif et très rigoureux ! Ce ne sont que quelques aspects de ta très riche vie de militant, ta gentillesse ton savoir faire, ta discrétion, vont nous manquer. Un regret tu n'as jamais fait partie de la liste des salariés discriminés, ce qui t'aurait permis sans doute de finir technicien d'atelier 2<sup>ème</sup> échelon, il est vrai que l'injustice t'a longtemps poursuivi, et même aujourd'hui tu aurais pu nous accompagner encore quelques années..... ! Adieu compagnon de route des bons et mauvais moments. Merci à ton épouse qui t'a accompagné et soutenu sur cette route qui n'a pas été un long fleuve tranquille »*



**Discours d'adieu de ses amis et camarades de l'ADAPEI :**

*Il était une fois un joli lapin,  
Pas un lapin crétin, un lapin malin,  
De la nature il était passionné, il en avait fait son métier,  
Création, plantation, il adorait  
Avec humanité il aidait toute personne même les plus défavorisées  
Dans le bois il se sentait tel un roi,  
Cèpes, girolles, morilles... rien ne lui échappait.  
Un jour, il fit la rencontre d'une belle pomme.  
De cette rencontre en sortit deux pommes d'amour Marlène et  
Floran.  
Comme tout lapin malin, il voulut un plus grand jardin.  
Il y planta framboises, noisettes, sapins.  
Toujours friand d'aventures, il testa plusieurs montures : planche à  
voile, auto, moto.  
Tout au long de son chemin, il rencontra une bande de copains, des  
joyeux motards, une belle bande de fêtards.  
Ensemble ils aimaient sillonner les routes, les cols et se laisser  
griser par la vie, en profiter.  
Ils refirent souvent le monde comme une histoire sans fin.  
C'est notre histoire sans fin.*

*Tchao Lapin, salut Didier*

**Comme nous y enjoint Marie-Pascale, Marlène et Floran, ne soyons pas tristes de  
l'avoir perdu mais heureux de l'avoir connu**

\*\*\*\*\*

Au moment de la confection de ce journal, nous apprenons le décès subit de notre camarade Sylvain LANGROGNET salarié de la CPAM de Haute-Saône que nous avons pu voir encore à la dernière manif de novembre. Conformément à sa volonté il n'y a eu ni annonce du décès ni cérémonie. A sa famille, ses amis et ses proches, l'UD adresse ses fraternelles pensées.

---

# CONTINUE SYNDICALE REVENDICATIVE

---

Nous avons donc tenu notre troisième réunion décentralisée. Après Lure, Jussey, le 20 novembre dernier nous étions sur la **région grayloise**. Plus exactement à la mairie d'ARC LES GRAY, afin de permettre une accessibilité pour tous. Notre journée s'est déroulée de la façon suivante :

*Un point sur la situation sociale en France et en Europe. Notre appréciation à l'instant T du quinquennat. Notre responsabilité dans cette situation. Nos objectifs de travail*

Comme d'habitude la matinée était réservée aux syndiqués et sympathisants (anciens syndiqués), l'après-midi, rencontre avec les syndicats « d'actifs ».

Nous avons eu la participation de quatre syndiqués, deux « anciennes », une a renouvelé son adhésion, l'autre va le faire. La première, Martine, a eu des responsabilités syndicales avec un mandat au Comité Economique et Social de Franche-Comté, et c'est avec plaisir nous dit-elle qu'elle revient à la CGT, la deuxième, Dominique qui a assisté toute la journée a eu un mandat à OREGA-THOMSON. De son point de vue elle a « trouvé cette journée fort intéressante et reviendra... » A nous donc de répondre à ces attentes.

Participaient aussi, Daniel responsable EDF/GDF sur GRAY, qui lui a développé les préoccupations sur l'école sur le territoire, François, SNCF retraité toujours adhérent en Alsace, avec qui les questions de transport ont tenus une bonne place, avec la ligne PARIS BELFORT, et son devenir. Ce sont aussi les questions de l'accès à la santé qui ont été abordées. Michel, ex salarié SIMU est venu l'après midi et a excusé son épouse Jacqueline (ex Christine Laure).

L'après midi nous avons eu la participation de Jean Pierre pour la John Deere, et Clarisse du centre d'appel téléphonique. Sur le centre d'appel pas de personnel à l'âge du départ à la retraite, s'agissant d'un personnel relativement jeune, avec une pénibilité forte au travail. Quant à la John Deere nous avons convenu avec J.P d'une rencontre avec le syndicat l'année prochaine... dommage que d'autres militants n'aient pas pu venir. Gérard, avait une impossibilité. Mais comme à la CGT il faut remettre souvent l'ouvrage sur le métier tous les espoirs sont permis. Notre réunion s'est terminée vers 17 heures, et nous avons eu le plaisir de voir une camarade de la SIMU, avec qui nous avons pris le temps d'un échange. BILAN de cette journée :

- des contacts sont à nouveau établis avec des syndiqués et anciens syndiqués, courrier, téléphone, un objectif de débat sur les questions de l'accès aux soins avec l'avancée en âge est retenue pour JUIN,
- une prise en compte de notre bataille sur le pouvoir d'achat dès janvier

Il ressort que nous avons vraiment besoin de décentraliser nos réunions, sur une « rotation » tous les six mois afin de structurer l'activité syndicale territoriale, et d'avoir une liste exhaustive de tous nos syndiqués !

*Bonnes fêtes de fin d'année !  
A l'année prochaine.  
Pour l'USR  
Maryvonne.*

## La Cgt se réjouit du vote de l'Assemblée générale des Nations Unies

Le 29 novembre 2012, avec une très large majorité des voix (138 voix pour, 9 voix contre et 41 abstentions, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution en faveur de l'admission de la Palestine à l'ONU en qualité d'État observateur.

La CGT accueille avec ferveur et enthousiasme l'arrivée de la Palestine dans le concert des Nations et salue cette décision historique qui doit être vécue comme une étape supplémentaire vers le règlement du conflit israélo-palestinien. Cette résolution ouvre également la voie au respect et à l'application du Droit international.

Toutefois, le chemin reste encore long. C'est pourquoi la CGT reste mobilisée et continuera à œuvrer pour le processus de paix au Proche-Orient.



## Résultats Elections Professionnelles

---

Les salariés de l'AHSSEA étaient appelés à élire leurs représentants du personnel.

En constante progression dans cet établissement, la Cgt enregistre une nouvelle fois un bon résultat, le meilleur qu'elle ait connu depuis son installation. Le travail mené par les camarades du syndicat, notamment sur la bataille des idées et les revendications Cgt, porte ses fruits, c'est le cas également en renforcement avec 7 nouveaux adhérents.

La plus forte avancée se traduit au CE Titulaire par 31,9% des suffrages (26,25% en 2010) et au CE suppléant 32,8% des suffrages (27% en 2010)

Ont été élus :

**Céline BOTSCHI, Éliane PERRIN, Frédérique GAUTHIER, Brahim ATTAR, Nicolas LAMBOLEZ, Jérôme SCHEFFLER, Issa N'DOYE et Jérôme BOUSQUET**

## Comités d'entreprise



## Depuis plus de 30 ans, la Macif est partenaire des comités d'entreprise.

Notre longue expérience au sein de l'économie sociale nous a permis d'identifier vos besoins spécifiques et de développer une protection parfaitement adaptée.

La Macif est l'assureur privilégié des CE en France !

**Vous voulez en savoir plus, rendez-vous en Points d'accueil ou sur [www.macif.fr](http://www.macif.fr)**

► N°Cristal 09 69 39 49 40

APPEL NON SURTAXE

Macif - Mutuelle Assurance des Commerçants et Industriels de France et des cadres et salariés de l'industrie et du commerce. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue Pied-de-Fond 79037 Niort Cedex 9.



**CENTRE EUROPE**